

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

(Règlement numéro 649 concernant les dérogations mineures)

PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE	
Adresse	
Numéro de lot	
Zone	
IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE / REQUÉRANT	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
OBJET DE LA DEMANDE	<input type="checkbox"/> VOIR ANNEXE
Nature	
Dispositions réglementaires (articles concernés)	
<b>La demande doit être accompagnée d'une lettre explicative et argumentative visant à décrire la ou les raisons qui vous empêchent de vous conformer à la réglementation actuelle ainsi que le ou les préjudices subis.</b>	
DOCUMENTS REQUIS	
• Lettre explicative et argumentaire sur la nature de la demande	<input type="checkbox"/>
• Plan de localisation ou d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre, illustrant la nature de la demande	<input type="checkbox"/>
• Photos récentes de la propriété et/ou de la situation faisant l'objet de la demande	<input type="checkbox"/>
• Paiement des frais d'ouverture du dossier (par chèque)	( <i>Tarif 2026</i> ) (672\$)* <input type="checkbox"/>
• Paiement des frais pour la procédure légale d'adoption (par chèque)	(405\$)* <input type="checkbox"/>
• Procuration (si non propriétaire)	<input type="checkbox"/>
• Tout autre document ou information pertinente pouvant aider à la compréhension de la demande	<input type="checkbox"/>
<b>Le Service de l'urbanisme et de l'environnement se réserve le droit d'exiger tout autre document pertinent à l'analyse de la demande. Il est fortement recommandé de communiquer avec les membres du Service avant de déposer votre demande.</b>	
<small>*Le paiement doit être fait à l'aide de 2 chèques distincts (au moment du dépôt de la demande)</small>	





# DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

(Règlement numéro 156 concernant les dérogations mineures)

## DÉPÔT DE LA DEMANDE

Votre demande doit être formulée, par écrit, à l'attention de la Division de la planification du Service de l'urbanisme et de l'environnement. Elle doit être déposée en main propre à nos bureaux, au 955, rue Morison, ou par courriel, à l'adresse suivante : [urbanisme@st-hyacinthe.ca](mailto:urbanisme@st-hyacinthe.ca)

Les documents requis (photos, plans, etc.) doivent être soumis par courriel en version électronique (PDF ou autres).

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ POUR LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Selon les critères prévus à l'article 145 de la LAU, une dérogation mineure aux règlements de zonage et de lotissement, autres que celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol, ne peut être recevable que si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- Une dérogation mineure aux règlements de zonage ou de lotissement doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme
- Aucune dérogation mineure ne peut être accordée dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique
- Une dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande
- Une dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété
- Une dérogation mineure peut être accordée à l'égard de travaux en cours ou déjà exécutés, dans le cas où ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi

## CHEMINEMENT DE LA DEMANDE

Votre demande sera traitée par la Division de la planification du Service de l'urbanisme et de l'environnement :

- Étude de la demande par le Service de l'urbanisme et de l'environnement
- Présentation de la demande au comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour recommandation
- Décision du Conseil en assemblée plénière
- Correspondance envoyée au propriétaire/requérant suivant l'assemblée plénière du Conseil
- Publication d'un avis public conformément à la Loi (au moins 15 jours avant l'assemblée publique du Conseil)
- Adoption de la résolution par le Conseil en assemblée publique

## DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE / REQUÉRANT

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature du propriétaire ou du requérant :

Date :